

# Nouveau coup d'arrêt pour l'Eurostadium et Ghelamco

EURO 2020 La députation du Brabant flamand a refusé le permis d'environnement, un énième contretemps pour un projet mal né

Les nuages s'amoncellent au-dessus de l'« Eurostadium » destiné à accueillir un match de l'Euro itinérant en 2020, mais Paul Gheysens, le CEO de Ghelamco, développeur du projet, affiche toujours un sourire radieux. Pourtant, le maître d'œuvre a essuyé un énième contretemps. La députation du Brabant flamand, dont ressort Grimbergen et le parking C élu pour accueillir le futur complexe, ne lui a pas octroyé le permis d'environnement. Cependant, l'entreprise s'emploie à voir le bon côté de ce refus, une attitude optimiste qu'elle affiche depuis le début d'une saga de plus proche d'une fin tout sauf heureuse.

Dans sa motivation, l'instance provinciale n'a pas rejeté le projet in extenso, mais posé la condition d'un plan de mobilité adéquat. Aussitôt, l'entreprise, qui perçoit dans l'argumentation les prémices d'une issue favorable, a annoncé qu'elle irait en appel de cette décision, ajoutant qu'elle était « entièrement décidée à collaborer avec les autorités compétentes pour développer un plan de mobilité multimodal », ajoutant que « les ré-

*percussions sur la qualité de l'air étaient étroitement liées à la mobilité. La preuve, nous avons abouti à une convention avec le gouvernement flamand, déposée depuis quelque temps sur la table du ministre en charge de la matière. »*

## Le temps presse

Ghelamco a juste demandé une décision rapide. La députation doit également se prononcer sur le refus du permis de bâtir opposé par le collège communal de Grimbergen. Et le temps presse : le stade doit être construit pour juin 2018, et, surtout, l'UEFA activera son plan B, loin de la Belgique, si tous les feux ne sont pas au vert pour septembre.

Concernée jusqu'à un certain point l'Union belge a réitéré son soutien au projet, mais sa sortie ressemble plus à un réflexe de convenance qu'à une conviction profonde. La déclaration du président François De Keersmaecker, en dit assez sur son relatif détachement : « Je n'ai jamais parlé de stade national, mais d'Eurostadium, les Diables peuvent toujours aller jouer ailleurs ». Ensuite, Anderlecht ne s'est plus manifesté depuis son retrait de septembre 2015 pour y

évoluer en tant que résidant, condition sine qua non pour la viabilité de la candidature belge posée par l'UEFA. Enfin, la Ville de Bruxelles, qui a confié son sort en les mains de Ghelamco, a ces jours-ci d'autres problèmes plus impérieux à affronter.

Au bout du compte, ce dossier s'est transformé en une guéguerre entre Ghelamco et la N-VA, les deux seules parties a priori vraiment concernées...

Ainsi, mercredi encore, le n°1 de la N-VA à la Région de Bruxelles-Capitale et député bruxellois Johan Van den Driessche, a porté à la connaissance de *Radio Een* un échange de mails entre la fédération et Ghelamco qui dévoilerait un problème de territorialité incompatible avec les exigences de l'UEFA ! Pour la petite histoire, le ministre flamand en charge des Travaux publics et de la Périphérie est également N-VA. Or, Ben Weyts a arrosé régulièrement le collège communal de Grimbergen de recommandations négatives autour de ce projet... On n'est pas sortis de l'auberge. Ni entrés dans le nouveau stade. ■

ROCCO MINELLI